

## Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge Péri - Ginoux - Gautier



### Compte-rendu de la réunion publique d'information Lundi 23 mai 2022 - Salle du conseil - 19h30 à 21h30

---

*La Ville de Montrouge a souhaité repenser les espaces publics du quartier Péri-Ginoux-Gautier. Pour cela, elle a mandaté un groupement porté par la Compagnie du Paysage, agence de paysagisme et d'urbanisme qui l'accompagne dans ce projet. Une concertation a été menée afin de construire une vision partagée et enrichie du projet actuel. La réunion publique du 23 mai 2022 avait pour objectif de revenir sur cette démarche de concertation, de présenter le projet définitif et le calendrier des travaux ainsi que la démarche de concertation.*

#### Intervenants :

- Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge
- Paul-André MOULY, Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public
- Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine
- Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme
- Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilités de la Ville de Montrouge
- Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste Associée, La Compagnie du Paysage
- Simon MAZAJCZYK, Agence Eker, Concertation et démarches participatives, animateur de la réunion

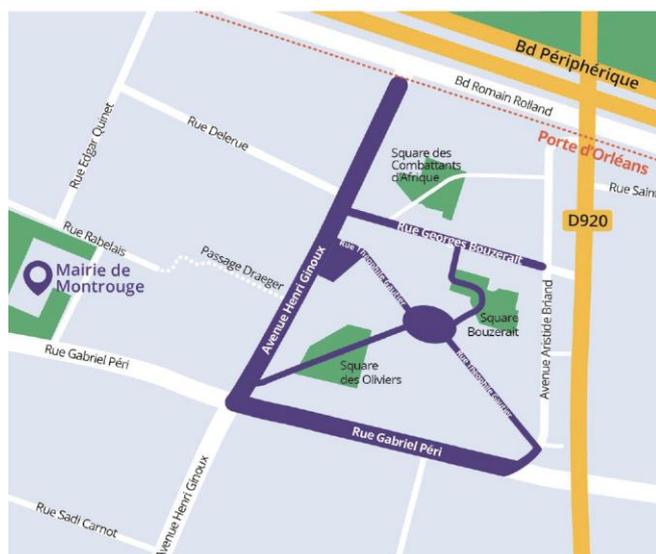
*Environ 100 personnes étaient présentes.*

## 1. ACCUEIL ET RAPPEL DES GRANDS ENJEUX DU PROJET

### Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Le projet Péri/Ginoux/Gautier est un projet phare pour la Ville. Il a commencé il y a maintenant trois ans. C'est un projet complexe qui a fédéré de nombreux acteurs (habitants, commerçants, actifs et partenaires institutionnels) pour transformer ce quartier, reconquérir les espaces publics et faire de Montrouge une ville conviviale où on a plaisir à vivre.

Le projet se situe dans le Vieux Montrouge, l'un des six quartiers de la ville, et a été baptisé les Portes du Vieux Montrouge. Il s'inscrit dans le projet plus large de réaménagement et requalification des Portes de Montrouge.



Ce quartier est aujourd'hui un quartier très minéral, il y a peu d'arbres et d'espaces verts. Or les habitants du quartier et de la ville souhaitent **plus de végétal en ville**. Par ailleurs, ce quartier est un quartier commercial qui a beaucoup vieilli et les commerçants sont en demande d'**une nouvelle attractivité qui puisse accompagner la dynamique commerciale**. Enfin, la circulation est un enjeu important dans ce quartier comme dans la ville de Montrouge où plus de la moitié de l'espace public est occupée par la voiture.

La Ville souhaite redonner cet espace aux habitants et aux commerçants afin qu'il y ait plus d'espaces pour les mobilités actives (marche à pied, vélo...) et pour les terrasses, **en repensant la circulation automobile et le stationnement**. Il ne s'agit pas de supprimer les voitures mais de faire en sorte que ce quartier ne soit pas uniquement un quartier de transit et de lui redonner une vraie qualité de vie.

Dans la continuité de ce projet, la route départementale 920, qui traverse Montrouge et coupe la ville en deux, va être transformée en boulevard urbain à l'automne 2022. Les travaux commenceront en 2024.

## 2. RETOUR SUR LES TEMPS DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION

La concertation est fondamentale dans les projets conduits par la Ville. Dans ce projet, elle a commencé avec la **consultation des habitants, des commerçants et des usagers en 2019**. À partir des besoins et des attentes exprimés lors de cette consultation - 210 contributions d'habitants et de passants et 36 commerçants interrogés - la Ville a construit un cahier des charges qui a servi à l'élaboration d'un concours. Plusieurs projets ont été examinés et **un jury a choisi le projet porté par le groupement de la Compagnie du Paysage**.

Le pré-projet élaboré par la Compagnie du Paysage a été soumis à la concertation afin de le faire évoluer et de l'enrichir via une nouvelle étape de dialogue. Cette **phase de concertation s'est conduite, malgré la pandémie, de novembre 2020 à janvier 2021**. 409 contributions ont été recueillies et 310 commentaires ont été formulés en ligne. Un bilan de la concertation a été établi tandis que des études approfondies ont été conduites.

**Le projet a évolué au regard des enseignements de la concertation**. Ce sont ces enseignements et ce projet qui sont présentés lors de cette réunion, en amont du début des travaux.

### 2.1. ANIMATION & ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

**Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme**

M. Carré met en avant les points saillants ressortis de la concertation :

- **Accompagner une montée en gamme de l'offre commerçante**
- **Les vitrines et enseignes des commerces :**
  - modernisation des façades/vitrines
  - suppression des marquises,

- **L'animation du quartier**
  - veiller à limiter le bruit sur la place Th. Gautier
  - permettre l'organisation d'évènements ponctuels, et des animations ludiques et culturelles
  - penser des espaces pour les enfants
  - créer des liens avec l'œuvre de Th. Gautier

## 2.2. MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Paul-André MOULY, Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public

M. MOULY met en avant les points saillants ressortis de la concertation :

- **Fluidité de circulation et stationnement**
  - confirmer le fonctionnement de l'avenue Henri Ginoux (passage en voie unique pour les bus et la circulation générale)
  - assurer la tranquillité du quartier Edgar Quinet / Delerue (report de circulation)
  - identifier des solutions de stationnement pour palier la suppression de places en surface
- **Garantir la sécurité et le confort des piétons :**
  - traversées piétonnes
  - choix de revêtement non glissant
  - maîtriser la vitesse des véhicules motorisés
  - sanctionner les scooters qui circulent sur les voies cyclables et les trottoirs
  - confort du trottoir sud rue Gabriel Péri
- **Maximiser la sécurité des pistes cyclables**
  - revêtement spécifique et non glissant
  - différence de niveau vis-à-vis des autres voies et des piétons (Ginoux et Péri),
  - limitation des potelets place de Guerchy

## 2.3. ESPACE PUBLIC ET VÉGÉTALISATION

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine

Mme RABIER met en avant les points saillants ressortis de la concertation :

- **Maintenir l'ambition de végétalisation du projet**
  - mais veiller à la visibilité des vitrines avenue Henri Ginoux
- **Préserver et développer la biodiversité**
- **Améliorer la collecte des déchets**
  - corbeilles dans l'espace public
  - locaux déchets des commerces
- **Adapter l'éclairage aux usages de l'espace public**
- **Favoriser la désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales**
- **Des débats sur les cœurs d'îlots:**
  - accès le jour et la nuit ?
  - de nouveaux jeux pour enfants ?
  - agriculture urbaine ou conservation des oliviers existants ?

## 3. PRÉSENTATION DU PROJET RETRAVAILLÉ SUITE À LA CONCERTATION

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge & Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste Associée, La Compagnie du Paysage

- L'espace public a été déminéralisé et végétalisé dans son ensemble : 200 arbres sont plantés.
- Les espaces publics sont réorganisés pour accueillir les mobilités douces : 30% d'espaces en plus leur sont réservés.
- En parallèle, 1120 m de linéaires de seuils commerciaux sont valorisés pour accompagner la dynamique commerciale du quartier.
- Un travail a également été réalisé avec le CAUE concernant les commerces et leurs façades.

### 3.1. LA RUE ET LA PLACE THEOPHILE GAUTIER

*Cf. pages 13 à 16 de la présentation jointe*

- **Unir le quartier au centre-ville commerçant**
  - un revêtement au sol confortable : parquet de calcaire
  - du mobilier, des assises et des jardinières pour végétaliser l'espace et 53 arbres plantés
- **Un espace marchand renouvelé et animé :**
  - suppression des marquises mais le débord des bâtiments est conservé pour garder un abri et offrir un éclairage public accueillant. Ce débord est un coffrage qui couvrira les fils électriques.
  - des filins et des lampions seront également présents au-dessus de la rue pour l'éclairage
- **Des accès contrôlés pour les livraisons**
  - une allée en béton désactivé (antidérapant) au centre pour les livraisons
  - des accès avec des bornes escamotables pour donner accès uniquement aux livreurs
  - les bacs jardinières sont disposés de façon à ce que les pompiers et les camions de déménagement puissent circuler
  - Les livraisons se tiendraient uniquement le matin

En complément :

- Concernant la glissance des sols, un travail très fin a été réalisé sur le choix et la taille des pierres afin que cette rue ne soit pas glissante (ce qui avait été évoqué en concertation concernant la place de la mairie).
- La terrasse centrale est supprimée. Elle ne générera donc pas de nuisances nocturnes.
- Afin de limiter les nuisances sonores, le nombre de bancs proposés a diminué.
- 53 petits arbres en bacs seront plantés : des magnolias, des prunus, des cerisiers, des Fleurus. Ces essences correspondent à leur contenant hors sol, aux saisons et aux capacités de gestion de la Ville. Elles sont également non allergènes.

### 3.2. LE SQUARE DES OLIVIERS

*Cf. pages 17 à 20 de la présentation jointe*

- **Un jardin méditerranéen, un cheminement ludique avec portails d'accès intermédiaires**
  - Il est confirmé que les oliviers sont conservés (17 arbres conservés au total)
  - D'autres arbres seront plantés pour accentuer le côté méditerranéen du jardin (19 arbres au total) et la végétalisation est étoffée avec des plantes odorantes
  - Le jardin d'enfants sort de l'espace public et est raccroché à la crèche.
  - En parallèle un cheminement ludique pour les enfants est proposé au sein du jardin avec un cheminement en copeau de bois.
  - Les statues actuellement sur la place T. Gautier y seront déplacées et installées à l'entrée de la place.
  - Un espace de rangement est créé pour la gestion des espaces verts.
- **Un travail sur l'éclairage public est mené**
- **Fonctionnement des cheminements et tranquillité des riverains**
  - La réorganisation de la traversé est maintenue.
  - Un passage est accessible toute l'année (en béton)
  - Les clôtures sont remplacées par des clôtures en bois de types squares afin d'éviter qu'il soit traversé par des deux-roues.
- Des planches de références sont diffusées en séance (cf. p18 et 19 de la présentation).

### 3.3. LE SQUARE BOUZERAIT

*Cf. pages 21 à 23 de la présentation jointe*

- **Un jardin public frais, à la végétalisation renforcée**
  - Un cheminement béton avec du stabilisé aux abords du jardin partagé
  - 9 arbres plantés
  - 11 arbres conservés

- **Une portion du jardin est dédiée à l'agriculture urbaine (un appel à projets sera lancé)**
  - Cet espace sera clôturé et empêchera l'accès aux terrasses privées des riverains
  
- Des planches de références sont diffusées en séance (cf. p22 et 23 de la présentation).

### **3.4. LA RUE BOUZERAIT**

*Cf. pages 24 de la présentation jointe*

- **La rue Bouzerait, une rue apaisée, plus végétale**
  - 5 bacs plantés sont installés
  - Au nord une haie apaise la circulation.
  - Au sud des stationnements et des espaces de livraisons sont prévus.
  - La terrasse du restaurant italien est maintenue
  - Des bacs permettent d'accentuer la végétalisation de la rue.
  - Elle aboutit sur la place de Guerchy qui sera un axe apaisé (via des ralentisseurs)

En complément :

- Des contraintes « pompiers » ont obligé la commune à reopenser l'aménagement de cet espace.
- La Ville a travaillé avec un fabricant afin que les bacs plantés soient personnalisés. Les premiers prototypes prendront place dans ce projet.

### **3.5. AVENUE HENRI GINOUX : VITRINE DU CŒUR DE VILLE**

*Cf. pages 25 à 27 de la présentation jointe*

- **Partage de l'espace public**
  - Une voie à sens unique jusqu'à la place de Guerchy (depuis Paris). Elle est pacifiée et aménagée et en enrobé clair
  - Le contresens cyclable est aménagé sur le trottoir avec un changement de matière et de niveau
  - 1 terrasse pour chaque restaurant, insérée dans la végétation. Elles n'entravent pas la circulation du piéton
  - 8 places de livraison, 1 place de stationnement PMR
  - 1 abribus avec quai (il est légèrement déplacé)
  - Une gestion facilitée pour le service des espaces verts
  
- **Végétalisation et revêtements**
  - Des grandes banquettes végétales sont plantées avec des arbres monuments (6 à 9 mètres)
  - 54 arbres plantés
  - 5 arbres conservés sur 6. Un marronnier doit être abattu pour construire la piste cyclable.

Des planches de références sont diffusées en séance (cf. p27 de la présentation).

### **3.6. PLACE GABRIELLE DE GUERCHY**

*Cf. pages 28 à 32 de la présentation jointe*

- Un aménagement lissé pour permettre la continuité avec le centre-ville
- Utilisation de la pleine terre existante pour avoir des parterres plantés et une canopée de jardin
- Signalisation de l'entrée qui n'est pas lisible aujourd'hui
- 17 arbres sont plantés
- Un auvent fait un appel à la promenade. Il y a aussi une table de pique-nique.

En complément : le pavage a été supprimé pour limiter les nuisances sonores

### **3.7. RUE GABRIEL PÉRI : PROMENADE JARDINÉE**

*Cf. pages 30 à 31 de la présentation jointe*

- Les arbres existants sont densifiés et des banquettes végétales sont créées.

- La conception de l'espace public a légèrement évolué en lien avec les demandes des pompiers : du béton gazonné va donner un caractère végétale tout en répondant au besoin de sécurité incendies. Le trottoir sud n'a pas pu être élargi.
- La largeur des pistes cyclables est élargie suite à la demande du département
- 2 places de livraisons et 2 places de stationnements seront présentes.
- La rue est exposée plein sud ce qui permet des plantations particulières, 41 arbres sont plantés et 12 des 13 arbres existants sont conservés.
- Des planches de références sont diffusées (cf. p33 de la présentation).

### 3.8 PLACE ARISTIDE BRIAND

- Dans la continuité, cet espace est lissé à dominante piétonne.
- Le mobilier urbain est retiré.
- Accès livraisons uniquement.
- Des îlots de plantation vont venir créer l'agrément
- L'implantation d'un kiosque y sera possible

## 4. TEMPS D'ÉCHANGE – QUESTIONS/REPONSES

- **« Des arbres existent déjà, or l'arbre en face de chez moi n'a pas vraiment évolué depuis 1935 mais il fait très chaud dans cet espace alors qu'il y a des arbres. Vous doublez le nombre d'arbres c'est cela ? Car à cet endroit il fait plus chaud qu'ailleurs. »**  
**Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge :** Les arbres sont doublés et on y ajoute des revêtements clairs qui génèrent moins de chaleur que les revêtements foncés actuels.
- **« J'entends beaucoup le mot 'vélos' mais il y a une mauvaise cohabitation entre les voitures, les vélos et les trottinettes qui circulent sur les trottoirs... qu'allez-vous faire pour respecter les piétons ? »**  
**Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge :** Les conflits d'usages existent depuis plusieurs années. Il est difficile de segmenter la circulation. Nous essayons d'aménager ces espaces le mieux possible afin de limiter les mésusages. Nous comptons sur le civisme et les bacs que nous installons vont aussi permettre de limiter les mauvais comportements. On va étendre la vidéo-verbalisation pour limiter cela. Plus on sera nombreux à occuper l'espace, plus il y aura d'autorégulation.
- **« Qu'allez-vous faire pour limiter les déjections canines et les mégots ? Les fientes de pigeon sont glissantes...»**  
**Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge :** Concernant les déjections canines la Ville réfléchit à aménager des parcs à chiens, mais cela fait appel avant tout au civisme de chacun.
- **« Les terrasses sont très bruyantes, comment limiter les nuisances le soir. »**  
**Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge :** Les terrasses impliquent une prise en compte des riverains par les commerçants et ce sera le cas. En revanche, il ne faut pas écarter le fait que cela participe de l'animation de la ville et de son attractivité.
- **« Quid de la végétalisation de la rue Sadi Carnot ? »**  
**Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine :** Le projet d'en faire une rue jardinée est en cours mais il a pris du retard en lien avec les travaux de réseaux portés par ENEDIS.
- **« Merci pour ce projet, c'est un très beau projet. Quel type de commerces trouvera-t-on sur la rue et la place Théophile Gautier ? Allez-vous accompagner la redynamisation des commerces. Trois restaurants ont fermé ces derniers mois et ce n'est pas très dynamique. »**  
**Patrice CARRÉ, Adjoint au Maire :** Les commerces récemment fermés appartiennent au même propriétaire. C'est volontairement qu'ils ne sont pas rouverts car la Ville voudrait diversifier les commerces qui se trouvent dans cette rue.

- « Qu'en est-il du changement de circulation rue Edgard Quinet ? »
- **Paul-André MOULY, Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public** : Cela a été pris en compte et fait partie du plan mobilité qui sera présenté et mis en place en janvier 2023. On ne peut pas faire rue par rue, cela doit être cohérent dans l'ensemble de la Ville. Cela a été travaillé avec tous les partenaires ce qui implique ce timing.
- « Disposez-vous du chiffre du pourcentage de surface « débitumée » à la fin de l'opération ? »  
**Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge** : Nous n'avons pas en séance le chiffre exact, néanmoins sur le sujet de la désimperméabilisation, il est important de noter que les espaces verts sont multipliés par trois et que le projet est pensé pour que l'eau du ruissèlement soit orientée vers les sols naturels. Par ailleurs les places de stationnement ont des revêtements poreux.
- **Quelles nuisances sur les télétravailleurs de l'espace Gautier pendant la phase de travaux ?**  
**Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge** : L'ensemble de ces travaux respecte évidemment les horaires habituels de chantier du lundi au vendredi et le samedi. Le projet est phasé, tout ne se déroulera donc pas au même moment. De plus, les entreprises retenues seront sensibilisées au sujet des nuisances.
- « Avez-vous suffisamment pensé aux places PMR ? On ne peut pas tous éternellement être sur des vélos... il y a des médecins, un cabinet de radiologie. »  
**Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge** : Plusieurs places PMR sont effectivement prévues dans le projet.
- « Quels impacts sur les oiseaux qui se font de plus en plus rares dans nos villes ? »
- **Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine** : ce projet porte une grande attention à la préservation de la biodiversité, dès sa conception il est pensé pour favoriser le maintien et le renforcement de la faune sur le quartier.
- « Comment sera fermé la promenade Théophile Gautier du côté de Guerchy pour empêcher l'accès aux cyclistes. »  
**Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge** : Un système de borne d'accès sera mis en place.
- **Dans le secteur du Cadran Solaire y a-t-il une réflexion sur le bruit généré par la rue et l'école ?**
- **Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge** : Oui la réflexion est en cours et la Ville suit de près les questions de nuisances qui existent.

## 5. LES TRAVAUX

La réunion se conclut par une présentation du phasage prévisionnel des travaux :

**Avant les travaux** : constats d'huissier et référé préventif / accord de copropriétés pour certaines interventions

- Septembre 2022 - février 2023 : rue et place Théophile Gautier
- Mars à juin 2023 : aménagement des cœurs d'îlots (squares des Oliviers et Bouzerait)
- Mars à juin 2023 : aménagement des cœurs d'îlots (squares des Oliviers et Bouzerait)
- Mars à juin 2023 : aménagement des cœurs d'îlots (squares des Oliviers et Bouzerait)
- Mars à juillet 2024 : Place Gabrielle de Guerchy, carrefour Henri Ginoux/Gabriel Péri

**Pour rester en contact pendant les travaux** :

- Une lettre d'information régulièrement diffusée en boîtes aux lettres
- Des rencontres organisées sur le chantier
- Une adresse mail (chantier-pgg@ville-montrouge.fr) et un numéro de téléphone d'urgence
- Des informations de proximité sur le chantier
- En cas de perturbation, des informations diffusées en amont aux riverains